

Bilhac, le 14 juin 2010

Objet : Projet Voie d'Avenir

Monsieur le Maire,

Notre association, créée en octobre 2009, s'adresse aux habitants du bassin de vie Nord-Lot / Sud-Corrèze, usagers des routes, entreprises implantées sur ces secteurs, professionnels de la santé et aux particuliers. Elle compte à ce jour plus de 850 adhérents, dont 100 entrepreneurs.

Notre combat depuis l'origine est d'obtenir la réalisation d'une voie de circulation routière directe, sûre, rapide, confortable et la plus courte possible entre le bassin de vie de Biars-Bretenoux-Saint Céré et celui de Brive. Il n'est plus à démontrer, nous semble-t-il, les interdépendances entre ces deux bassins de vie et d'emploi ni la nécessité de désenclaver ce territoire particulièrement dynamique en terme d'emploi et de tourisme, mais complètement délaissé sur le plan des infrastructures routières, notamment depuis la construction de l'autoroute A20.

L'axe routier D 803 - D720 - D 8 qui relie Biars à Brive nous semble être la voie la plus naturelle pour se rendre à Brive et à l'autoroute A20 en direction du Nord. Dans le cadre de la démarche initiée par les Conseils Généraux du Lot et de la Corrèze, nous soutenons naturellement le tracé le plus au Nord, pour les raisons suivantes :

① La rénovation des routes actuelles est expressément exclue du champ du projet : si les tracés du fuseau sud sont retenus (T3, T4 et T5), l'amélioration du réseau routier à partir de Condat sera abandonné, or :

- la rénovation des routes jusqu'à Brive est une impérieuse nécessité, inutile de s'attarder trop longtemps sur ce point, il suffit de les emprunter pour constater leur dangerosité, liée entre autre à la sinuosité et à l'état des revêtements.
- le contournement de tous les bourgs et l'amélioration de la route jusqu'à Turenne est également une priorité pour les habitants de ces secteurs.

Les tracés dans le fuseau sud ne permettent qu'une amélioration partielle de cette voie contrairement au fuseau nord. Quant à ceux qui réclament encore la rénovation de la route actuelle à travers Martel, ils condamnent ces investissements pourtant nécessaire à l'intérêt général sans apporter la moindre solution.

② Nous craignons que les itinéraires proposés dans le fuseau sud ne soient pas correctement exploités. En effet, si un des tracés du fuseau sud était retenu, il y a fort à parier que les usagers souhaitant se rendre à Brive continuent d'utiliser le réseau routier existant : 10 KM supplémentaires, auxquels il faut ajouter le coût d'un péage, seraient rédhibitoires pour un particulier faisant le trajet régulièrement.

En outre, 80% des flux de camions sont orientés vers le nord. En conséquence :

- au départ du bassin de Biars, les transporteurs routiers pourraient continuer d'emprunter les routes existantes, notamment via Brive ;
- à destination du bassin de Biars, les GPS des transporteurs vont guider les camions sur le chemin le plus court, qui ne sera pas celui du fuseau sud.

③ Si nous faisons le pari que cette nouvelle route soit un facteur de développement économique pour le bassin, d'autres prônent l'absence d'un accès routier décent au motif qu'il n'y a pas d'avenir pour l'activité économique du Nord du Lot. Or,

- Pourquoi ne pas espérer que ce bassin d'emploi puisse un jour être le moteur d'une dynamique régionale, favorisant l'installation de nouvelles entreprises ? Aujourd'hui, quel entrepreneur prendrait le risque d'installer un outil de production dans une région régulièrement menacée d'un total enclavement ?
- Certains affirment que l'avenir du bassin repose sur le tourisme et l'agriculture. Pourquoi faut-il opposer ces trois secteurs comme si leur développement réciproque devait se faire au détriment des autres ? Ils méprisent de toute évidence la valeur et la compétitivité des entreprises de la Mecanic Vallée ou du secteur de l'agroalimentaire présentes sur notre territoire, préférant invoquer la préservation d'un patrimoine soi-disant impacté.

④ Les politiques publiques en matière d'aménagement du territoire menées par l'Etat, et ce quel que soit le gouvernement en place, tendent à une concentration géographique des services, en particulier pour la santé.

Les arguments qui plaident en faveur de la réouverture de services de santé spécialisés telle que de la maternité de l'hôpital de Saint-Céré, nous semble aussi démagogiques qu'illusoire.

Notre bassin de vie, déjà aux portes de Brive, doit autoriser ses habitants à bénéficier d'infrastructures convenables accessibles dans de bonnes conditions. Nos territoires resteront ruraux, et nous avons besoin de pouvoir nous tourner rapidement et en toute sécurité vers les services les plus proches.

Il y a quelques mois, nous avons de simples opposants à certains tracés proposés, ce qui est louable dans le cadre d'une démarche de concertation où chacun peut exprimer son opinion. Aujourd'hui, ces opposants invoquent la manipulation politique pour remettre tout en cause. Or on ne peut mettre sur le même plan les intérêts de certains riverains avec ceux qui travaillent et vivent dans notre bassin. Si chaque avis compte, on ne peut pas annoncer des recours quelque soit l'issue de la concertation sans remettre en cause les règles du jeu. Nous regrettons par ailleurs la diffusion d'informations erronées (par exemple le comptage approximatif du trafic poids lourd un jour de redémarrage d'activité, le lendemain d'un jour férié) pour en tirer la conclusion qu'il faut une fois de plus geler le projet actuel, en ignorant les études menées par les pouvoirs publics depuis 15 ans sur ce dossier.

Pourquoi attendre le dernier moment pour brusquement renier tout le travail accompli dans les ateliers thématiques et les comités de suivi ? Si on veut économiser l'argent public, commençons par ne pas gaspiller les études en cours.

Tous les retards pris coûteront très chers à la collectivité. Selon une note du Conseil Général du Lot, la déviation de Puybrun initialement prévue coûtait 3,8 M€ en 1999

serait de 9,2 M€ aujourd'hui, évolution, vous en conviendrez, largement supérieure à l'érosion monétaire. Il est donc urgent que la démarche de concertation aboutisse rapidement vers le choix d'un tracé, et que tout soit mis en œuvre pour que sa réalisation soit la plus rapide possible.

Nous vous invitons, à l'appui de ce courrier, à prendre position pour l'aboutissement du projet dans les meilleurs délais. Le tracé le plus au nord étant de notre point de vue le meilleur choix pour les raisons déjà évoquées. En tout état de cause, nous n'accepterons pas un nouvel échec, et une décision doit être prise si possible dans le cadre de la concertation. Si votre avis est en phase avec le nôtre, faites le connaître par tous moyens. Ceci permettra d'aller ensemble vers la solution du véritable bon sens et de l'intérêt général.

Dans le cas contraire, nous restons à votre disposition pour vous exposer de vive voix le bien fondé de notre démarche.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président
Serge LANSKOY

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Serge LANSKOY', written over a horizontal line.

Adhésion sur www.accessible.org